

## EXPÉRIMENTATION DU CENTRE DE VACCINATION COVID-19 DU SSTRN



**Dr Françoise DUCROT** – Médecin du travail et Adjointe à la Directrice générale en charge des partenariats – SSTRN – Nantes

**Grégoire TARDY** – Adjoint à la Directrice générale en charge des partenariats et des animations de prévention – SSTRN – Nantes

### Introduction / Objectifs :

Début 2021, « vacciner » complète le leitmotiv « tester-alerter-protéger » utilisé dans la stratégie sanitaire nationale de lutte contre la COVID-19 pour sortir durablement de la crise.

En mars, une offre de vaccination destinée aux adhérents du SSTRN échoue faute de livraison des doses.

Début mai, alors que les données épidémiologiques montrent une circulation plus importante de la COVID-19 dans la région faiblement contaminée jusqu'à présent, le SSTRN est sollicité par l'ARS pour ouvrir un centre de vaccination avant l'été ouvert en population générale. Le but était de mobiliser en zone urbaine de nouvelles ressources de santé.

Mi-mai, après confirmation des livraisons de doses de vaccins par l'ARS, le SSTRN, lance le projet d'ouverture d'un centre de vaccination officiellement référencé centre COVID.

Si la finalité est de participer à la campagne de vaccination de masse utile à l'effort de la Nation, l'enjeu est aussi de montrer, dans un contexte de pré-réforme, la capacité d'un SSTI à réaliser une action de prévention primaire collective d'envergure.

### Méthodologie :

Le challenge étant de rendre opérationnel un centre de vaccination dans un délai court de dix-sept jours ouvrés, l'activation d'un comité de pilotage couplé à l'utilisation de la méthode Agile a permis une adaptation rapide. Aussi, sur la base des retours d'expériences d'autres centres de vaccination du département et des documents dédiés de l'ARS, les moyens matériels, fonctionnels et humains ont été ajustés pour rendre opérationnel le centre sur les principes d'une marche en avant et le respect des gestes barrières. Parallèlement, le partenariat avec l'ARS s'est construit en tenant compte des besoins et des contraintes de chacune des parties prenantes : choix du vaccin (Pfizer BioNtech), conditions de financement, élargissement rapide du public cible (adhérents puis population générale sauf les mineurs de moins de 16 ans), organisation de la livraison des doses en lien avec la pharmacie du CHU de Nantes jusqu'à sa fermeture le 30 septembre 2021, visite du centre.

Sur le terrain, des retours d'expérience quotidiens des équipes aux référents et au chef de centre ont permis de fluidifier chaque étape du process.

### Résultats obtenus :

Ainsi, après une montée en charge progressive sur trois semaines pour ajuster le fonctionnement de l'équipe opérationnelle, le centre a mobilisé quotidiennement vingt personnes pour atteindre un objectif de plus six cents vaccins par jour. Grâce à la mobilisation de moyens humains (internes et externes) et la livraison régulière de vaccins, l'activité du centre a été assurée 5 jours sur 7 pendant près de quatre mois. Au total, près de 40 000 injections ont été réalisées.

### Discussion des résultats / Conclusion :

En conclusion, l'adhésion des parties prenantes a permis la réussite de ce projet précurseur de la loi du 2 août 2021 relative au renforcement de la prévention en Santé au travail.

Cette expérimentation démontre d'une part l'efficacité de la logique partenariale et, d'autre part, les capacités d'un SPSTI à être un levier actif de la santé publique, grâce aux moyens engagés et à mettre en place une organisation ad hoc.



Pour contacter l'auteur : [francoise.ducrot@sstrn.fr](mailto:francoise.ducrot@sstrn.fr)